

framatome



Le réseau
de transport
d'électricité

Concertation préalable sur le
projet de nouvel atelier de forge
au Creusot et de son
raccordement électrique

Réunion publique de clôture
de la concertation

24 juillet 2025

Concertation garantie par

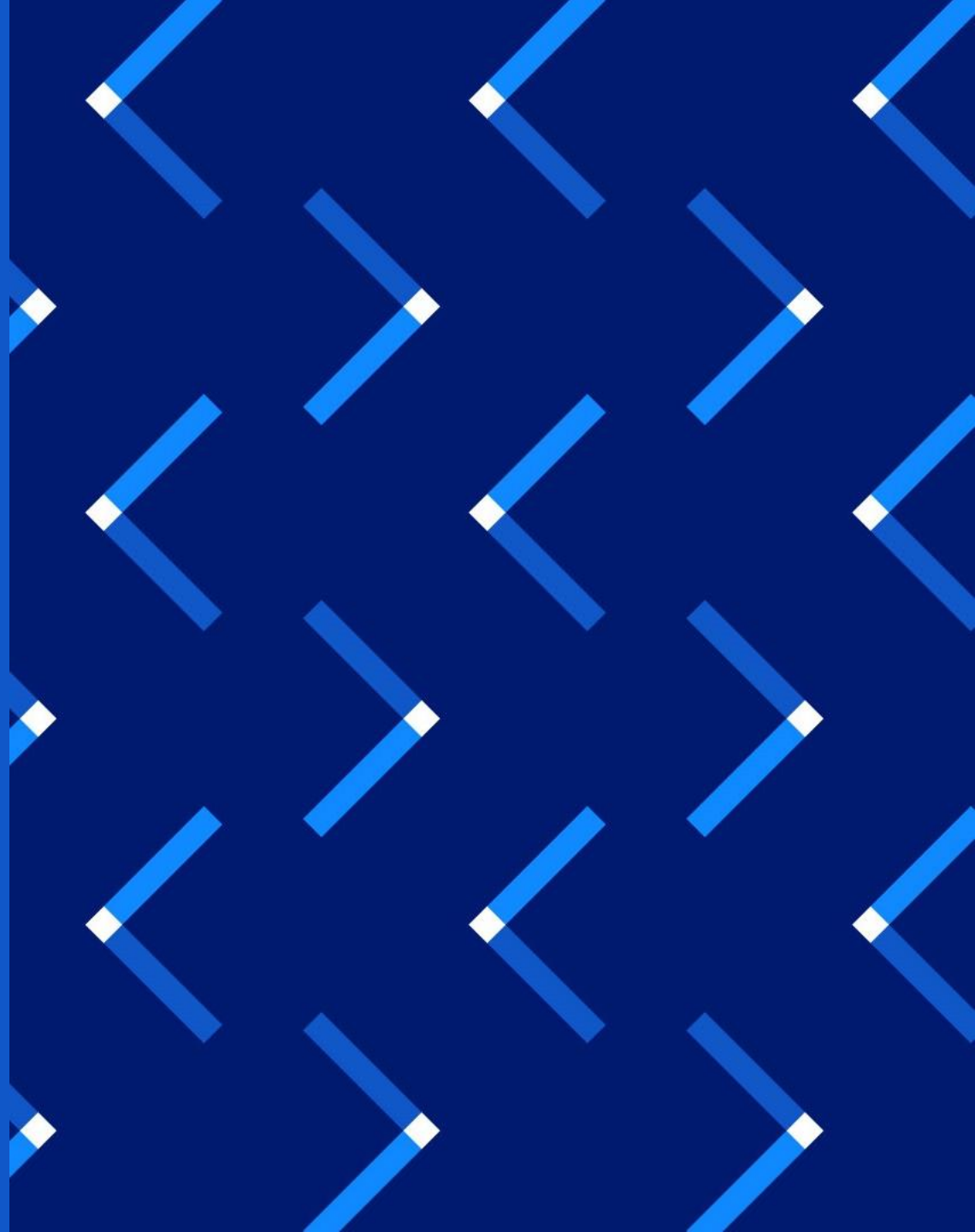


commission
nationale du
débat public



Mot d'accueil républicain

David MARTI,
Président de la CUCM



Déroulé de la réunion publique

- 1. Temps d'introduction sur la concertation et le projet**
- 2. Table ronde pour approfondir certains sujets**
- 3. Temps d'échanges avec la salle**
- 4. Travail en sous-groupes suivi d'un temps de restitution**
- 5. Temps d'échanges et points de vue de participants à la concertation**
- 6. Le retour des maitres d'ouvrage sur le déroulement de la concertation**
- 7. Mot de conclusion et invitation au pot de clôture**



MA PAROLE A DU POUVOIR

Concertation préalable Projet « Nouvel atelier Forge+ » Réunion de clôture

LA CNDP

Nathalie Durand
Georges Leclercq
Marion Fury
Garant.e.s CNDP
debatpublic.fr

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics et concertations ne sont pas des **référendums**. Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Le public a pu débattre sur:

Est-ce que ce projet est une bonne idée ? 🤔

Pourquoi faire ce projet ? 🎯

Comment va être ce projet ? ⚖️

Les valeurs de la CNDP



INDÉPENDANCE



NEUTRALITÉ



TRANSPARENCE



ARGUMENTATION



ÉGALITÉ DE
TRAITEMENT



INCLUSION

Le calendrier de la concertation

20 janvier 2025

Saisine de la CNDP par Framatome et RTE

14 février 2025

Décision d'organiser une concertation préalable (article L.121.8)

La CNDP désigne Mme Nathalie DURAND, Mme Marion FURY et M. Georges LECLERCQ garantes et garant de la concertation préalable.

7 mai 2025

La CNDP valide le dossier, le calendrier et les modalités de la concertation préalable

Quelques chiffres

950 participants dont 68 personnes (3 débats autoportés)

16 évènements

1. **Réunion publique d'ouverture** (65 participants en présentiel + 8 en distanciel), soit **73 personnes**

2 Débats mobiles : 250 personnes

1. Débat mobile Lycée Blum : 150
2. Débat mobile marché du Creusot : 100

Quelques chiffres

7 ateliers : 497 personnes

1. Atelier IUT : 28 personnes
2. Atelier ENSAM: 37 personnes
3. Atelier des salariés : 80 personnes en présentiel et 101 personnes en distanciel
4. Atelier insertion dans la ville : 65 personnes
5. Atelier retombées économiques : 100 personnes
6. Atelier emploi et formation : 50 personnes
7. Atelier environnement : 36 personnes

3 visites : 62 personnes

- 1 Visite le long du site Forge+ : 14 personnes
- 2 Visites de la forge actuelle : 48 personnes

Des modalités de participation

- **3 Débats autoportés : 68 personnes**
 - Quartier du tennis au Creusot : 11 personnes
 - Communauté urbaine Creusot Monceau : 7 personnes
 - MARMAGNE : 50 personnes
- **Site internet: www.concertation.forge+.fr**
 - **12 contributions** (7 questions et 5 avis)
- **2 Cahier d'acteurs** : Shift Project et CUCM, 6 en attente
- **246 questionnaires complétés**

Des modalités d'information

Support écrit et/ ou numérique

- 310 DMO
- 1800 synthèses du DMO
- 2 expositions comprenant 2 kakémonos

Des temps d'échange:

- 16 évènements

Site internet

- 863 visiteurs uniques du site internet

Des modalités de communication

Avis réglementaire de la concertation préalable

Par affichage :

- dans les mairies des communes
 - Le Breuil
 - Le Creusot
 - Montceau
 - Marmagne
 - Montcenis
 - Saint-Firmin
 - Saint Sernin-du-Bois)
 - Torcy
 - Montchanin
 - Ecuisses

Des modalités de communication

Avis réglementaire de la concertation préalable

Presse :

- Le Journal de Saône et Loire
- Les Echos

Des modalités de communication

Communiqué de presse/ diffusion du kit de communication, notamment aux collectivités de:

- Mairie du Breuil
- Mairie de Chalon
- CUCM et mairie du Creusot
- Mairie d'Ecuisses
- Mairie de Saint-Firmin
- Mairie de Marmagne
- Mairie de Montceau-les-Mines
- Mairie de Montcenis
- Mairie de Montchanin
- Mairie de Saint Sernin du Bois
- Mairie de Torcy

Des modalités de communication

Des appuis de structure pour communiquer et organiser 2 évènements :

- Atelier des retombées économiques , Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire)
- Atelier de l'emploi/ formation (Union des Industries des Métiers de la Métallurgie de Saône-et-Loire (UIMM 71)

Régie de Territoire de la CUCM- Nord: diffusion de flyers et pose d'affiches format A3 en date du mercredi 03 juin 2025 dans les zones suivantes :

- Rue Albert 1 er des numéros 84 au 164 et du 63 au 81
- Avenue de la paix du numéro 5 au 21
- Allée des acacias
- Rue du tennis

Des modalités de communication

Régie de Territoire de la CUCM- Nord: diffusion de flyers et pose d'affiches format A3 en date du mercredi 03 juin 2025 dans les zones suivantes (suite) :

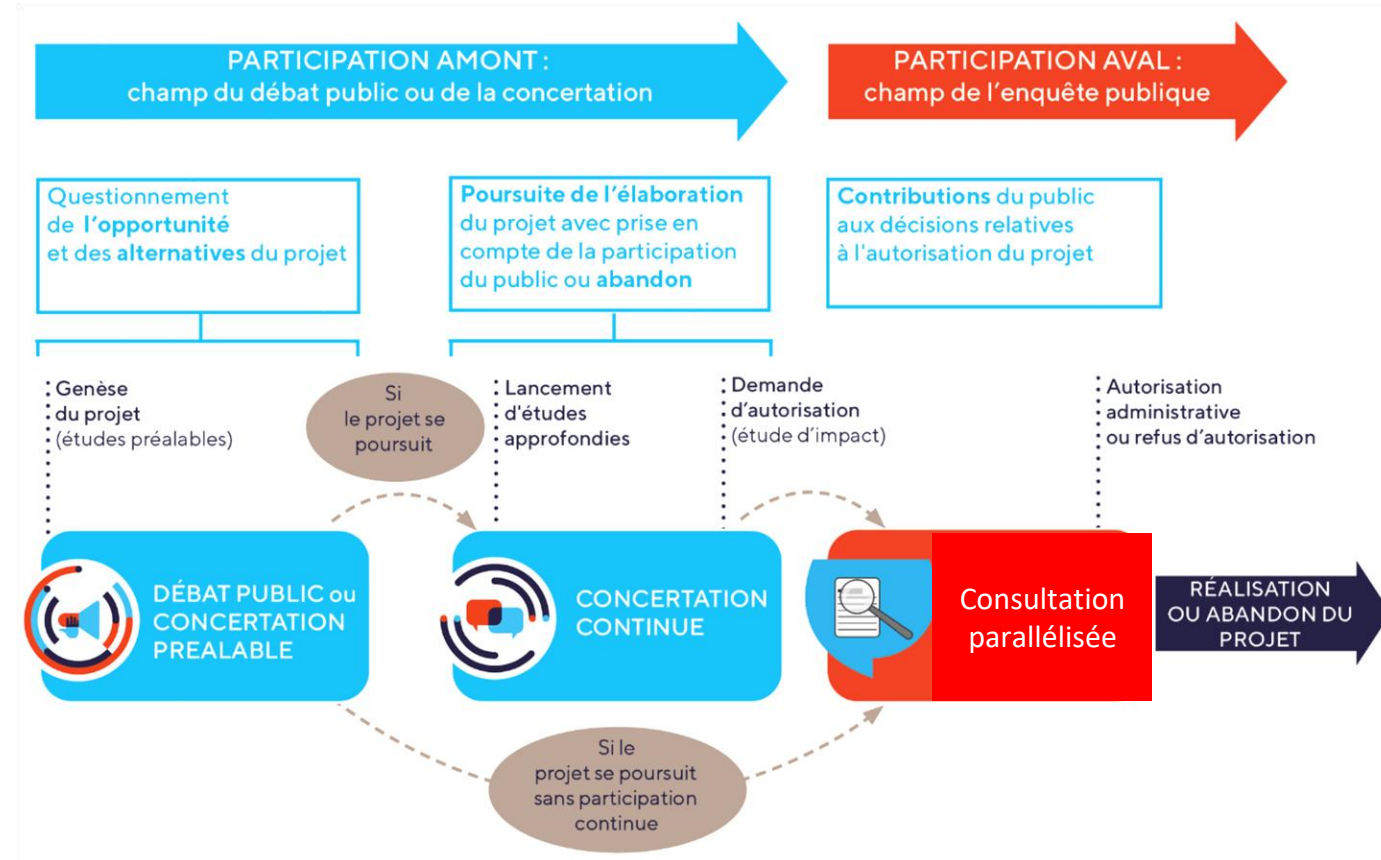
- Rue Jacques Prévert
- Rue Louise Michel
- Rue Hélène Brion
- Rue Maria Vérone
- Allée Simone de Beauvoir
- Impasse du Tennis
- Rue Olympe de Gouges

Le travail à venir pour les garant.es

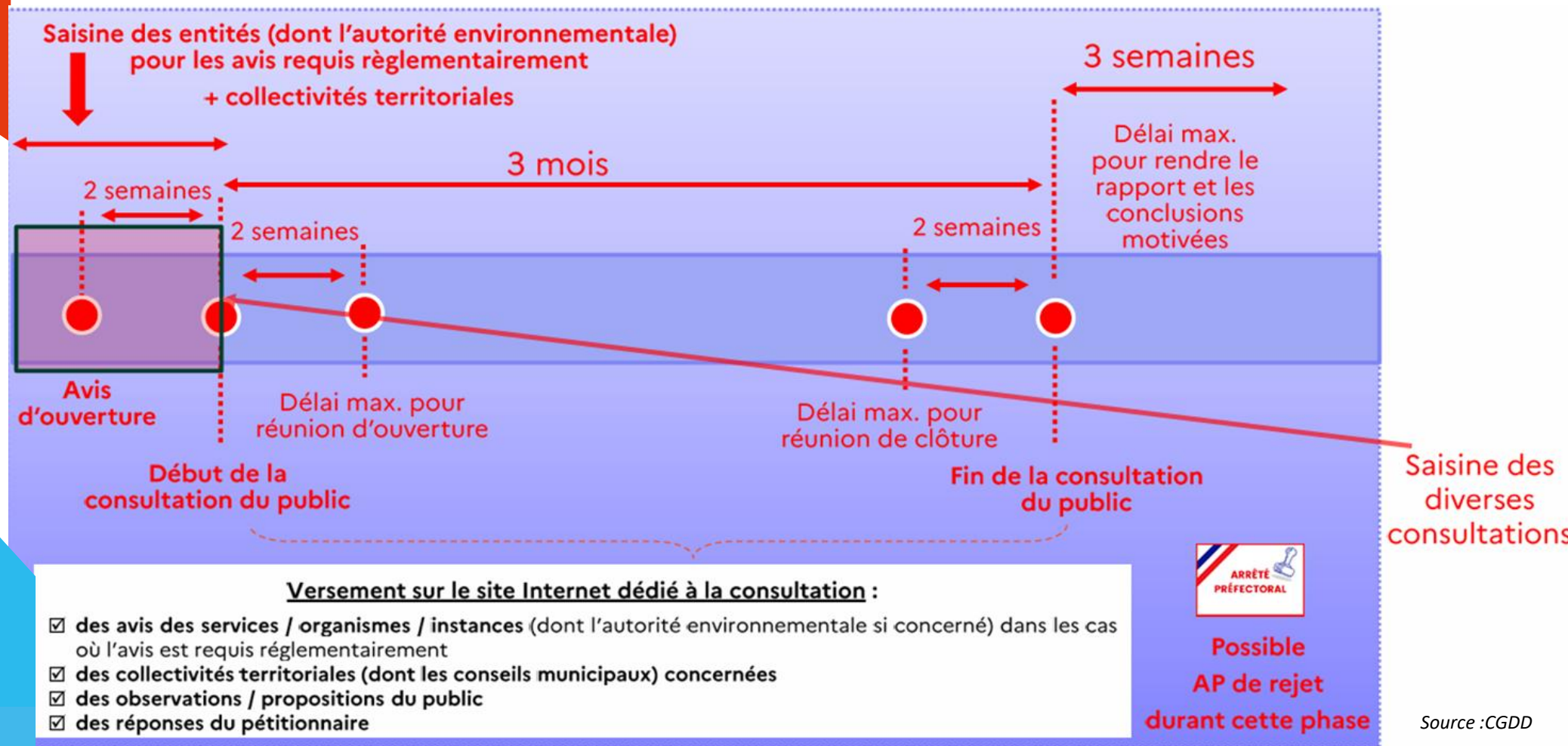


Le bilan des garants sera rendu public. Il exposera le contexte et le déroulement de la concertation, les arguments exprimés par le public, la prise en compte ou non par le responsable du projet des préconisations émises par les garant.es, et des recommandations pour améliorer l'information et la participation du public à l'élaboration du projet.

Continuum de la participation



Information sur la consultation parallélisée créée par la loi Industrie Verte



Source : CGDD

Enquête publique relative à la Déclaration d'Utilité Publique du Projet (DUP)

But : permettre l'instauration de Servitudes d'Utilité Publique (SUP) sur les parcelles privées traversées par le raccordement électrique



Source : CGDD

Préparation de l'enquête publique

Saisine du président du TA de Dijon par le Préfet de Saône et Loire

Désignation de la commission d'enquête publique par le président du TA.

Mise au point des **modalités** de l'enquête publique et publicité

Source : CGDD

Déroulement de l'enquête publique (un mois)

Rapport de la commission d'enquête publique comprenant des conclusions motivées et un avis (un mois)

Décision du Préfet de Saône et Loire

Source : CGDD

Les contacts des garant.e.s CNDP

Nathalie DURAND

Garante CNDP

Email nathalie.durand@garant-cndp.fr

Tel: 06 72 92 59 91

Marion FURY

Garante CNDP

Email marion.fury@garant-cndp.fr

Tel: 07 67 75 79 35

Georges LECLERCQ

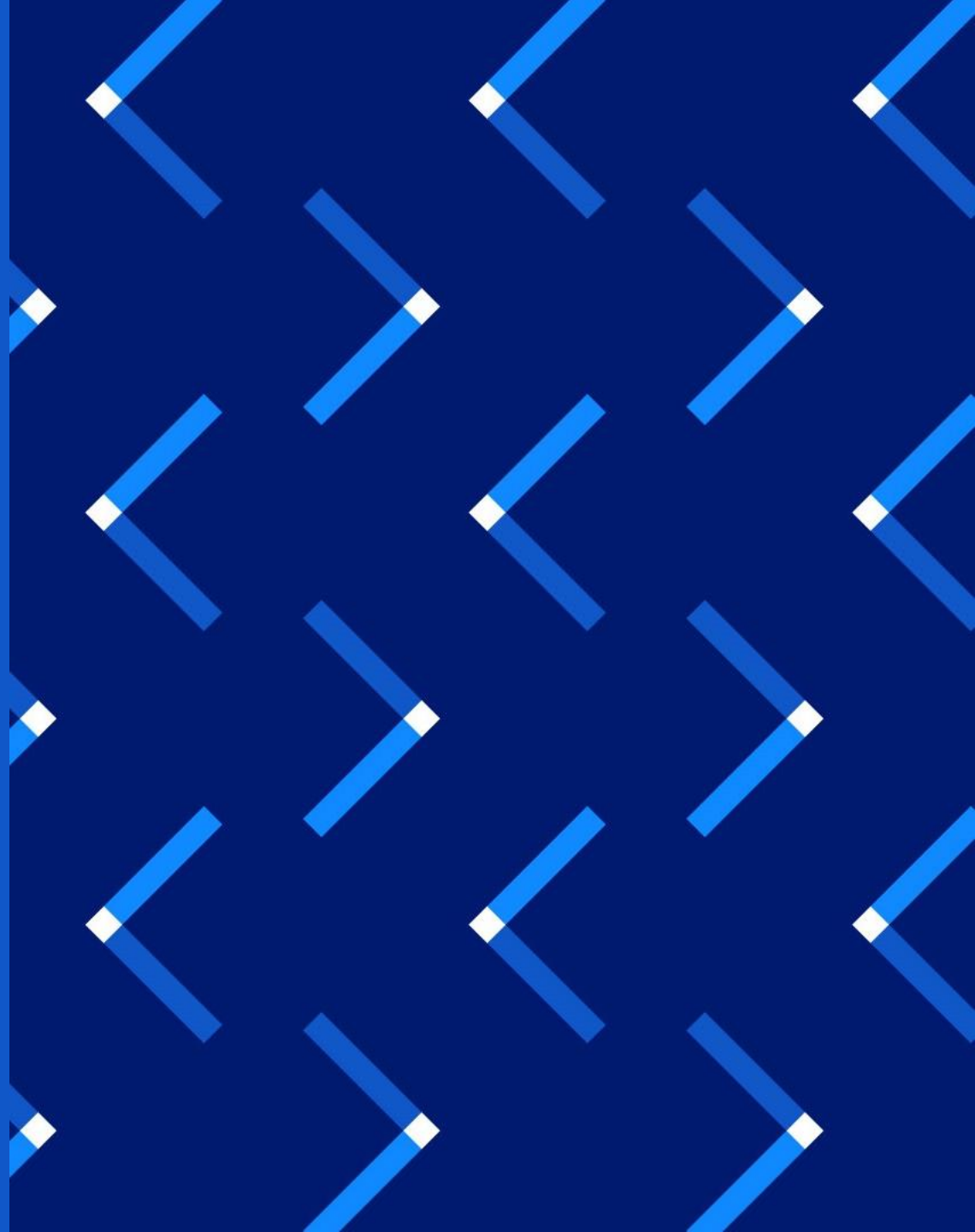
Garant CNDP

Email: georges.leclercq@garant-cndp.fr

Tel: 06 16 63 16 85

Site web : <https://concertation.forgeplus.fr>

Présentation du projet Forge+ et du raccordement électrique



La production de Framatome au Creusot ?



Schéma de fabrication



La production de Framatome au Creusot ?



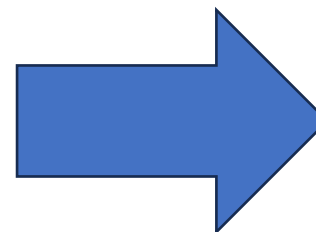
Virole (diamètre 4 à 5m)



Fond de cuve du générateur de vapeur

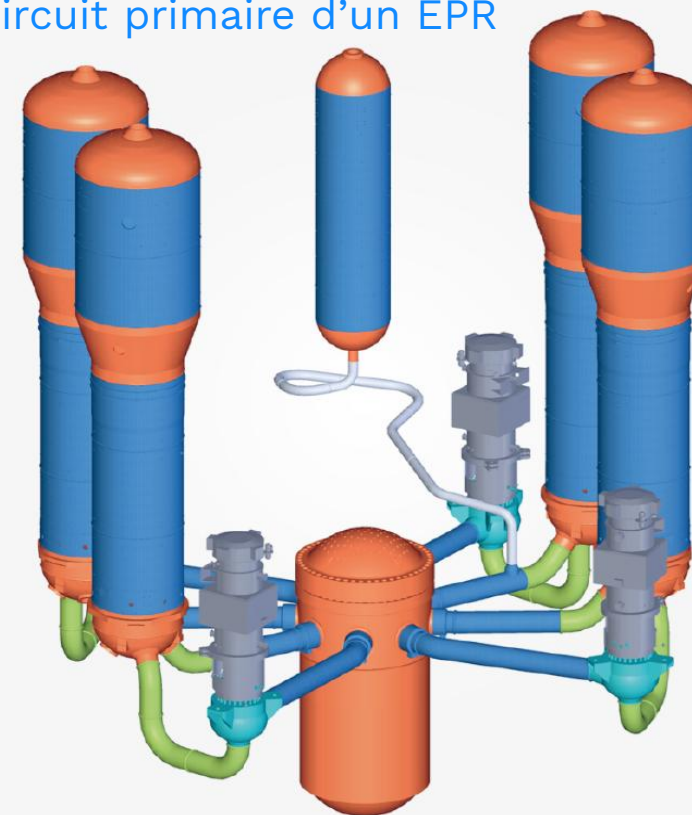


**Branche de circuit primaire
(6m de longueur)**



**Assemblage par
FRAMATOME**

Circuit primaire d'un EPR



	Pièces produites par Framatome		Pièces sous- traitées
			
			
			

Pourquoi augmenter les capacités de production de Framatome au Creusot ?

- **Transition énergétique et demande croissante en électricité bas carbone**

- Dépendance aux énergies fossiles et à leurs producteurs
- Doubler la capacité nucléaire mondiale d'ici 2050 pour atteindre la neutralité carbone (AIE)

- **Volonté de relancer du nucléaire en France**

- Discours de Belfort du Président de la République, février 2022 : « *Je souhaite que six EPR2 soient construits et que nous lancions les études sur la construction de 8 EPR2 additionnels. Nous avancerons ainsi par pallier.* »

- **Enjeu de souveraineté industrielle**

- Capacité à produire plus : jusqu'à 2 EPR par an à horizon 2035
- Capacité à produire tout : relocaliser la production des lingots, produire les plus gros forgés des réacteurs
- Participer aux besoins de Défense nationale

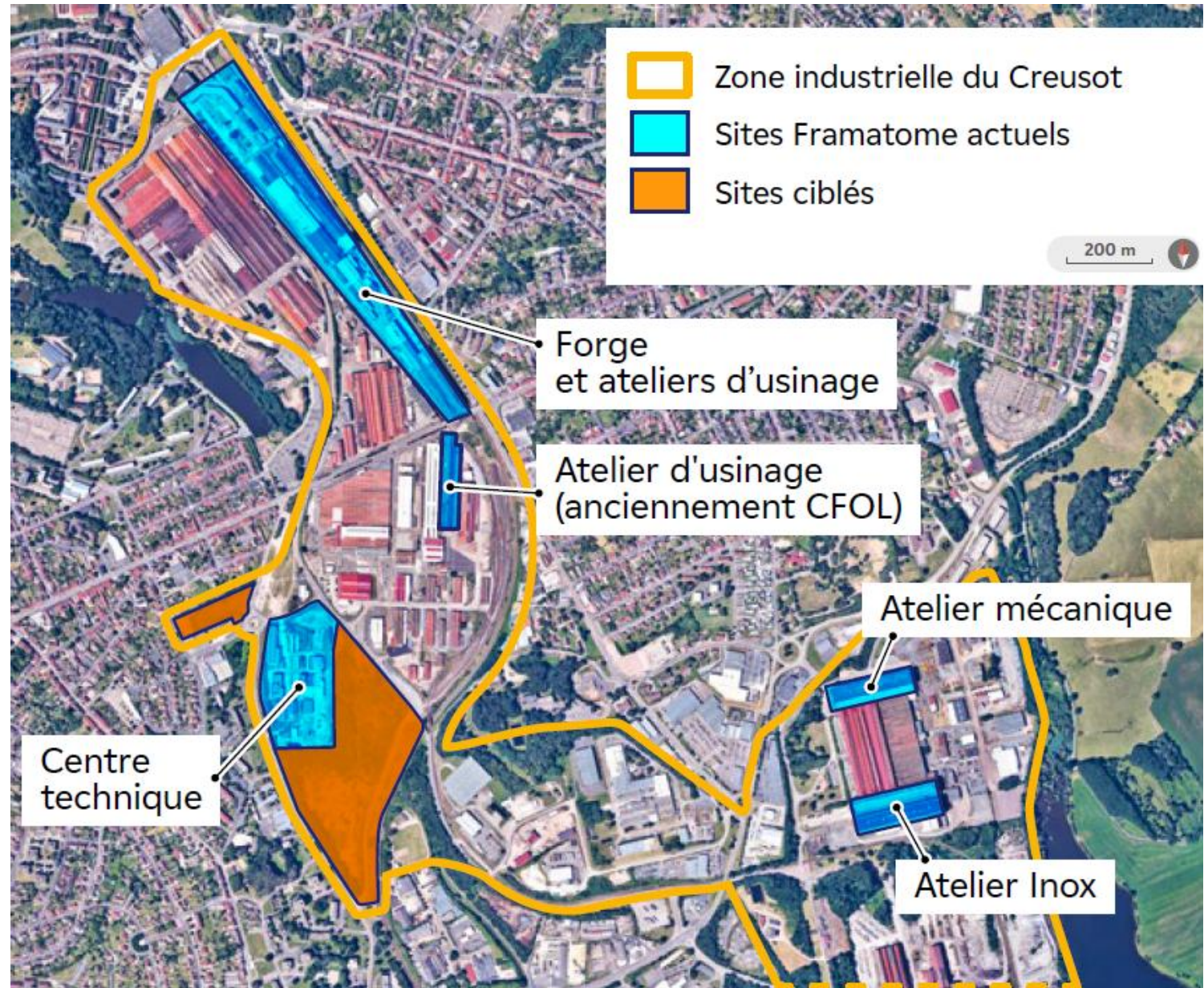
- **Perspectives internationales et maintien du parc nucléaire existant en France et à l'étranger**

Le site envisagé pour Forge+

- **Foncier « Feu de verse »**, pour les différents ateliers de Forge+ (ancienne friche industrielle)
- **Avenue Gaston Bachelard**

Atouts du foncier choisi :

surface disponible, proximité des autres sites de Framatome, d'ArcelorMittal Industeel et du réseau ferroviaire, bassin d'emploi et de compétences



Les caractéristiques du projet Forge+

Chiffres-clés

1 ensemble de halles

de 30 à 40 m de haut, pour une surface totale de 30 000 à 40 000 m²

6 fours

pouvant accueillir des pièces allant jusqu'à 450 tonnes pour les monter jusqu'à une température de 1300 °C

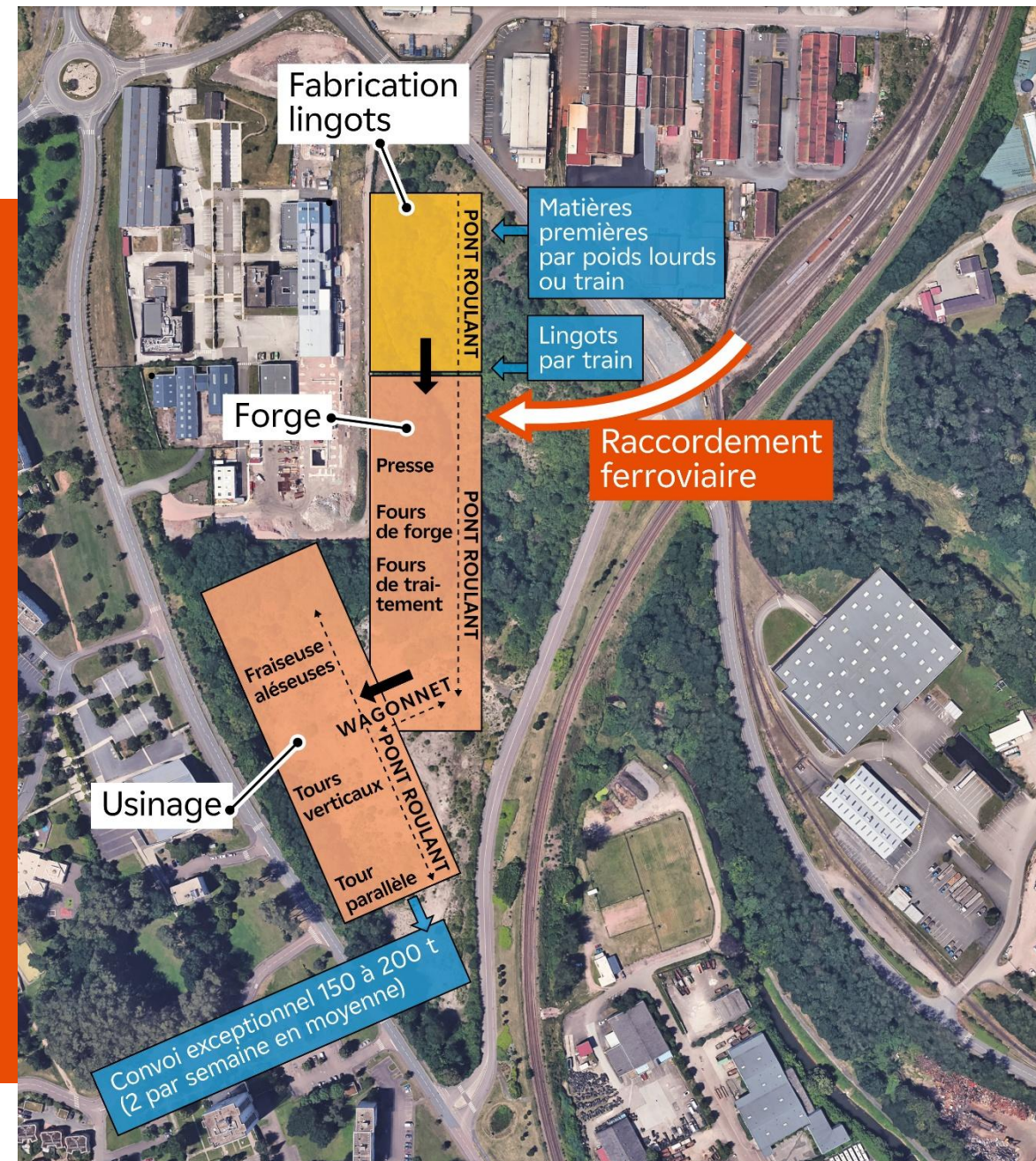
Environ 100 salariés présents en simultané sur le site
(nombre total de nouveaux emplois pour Framatome au Creusot estimé entre 190 et 240)

6 ponts roulants

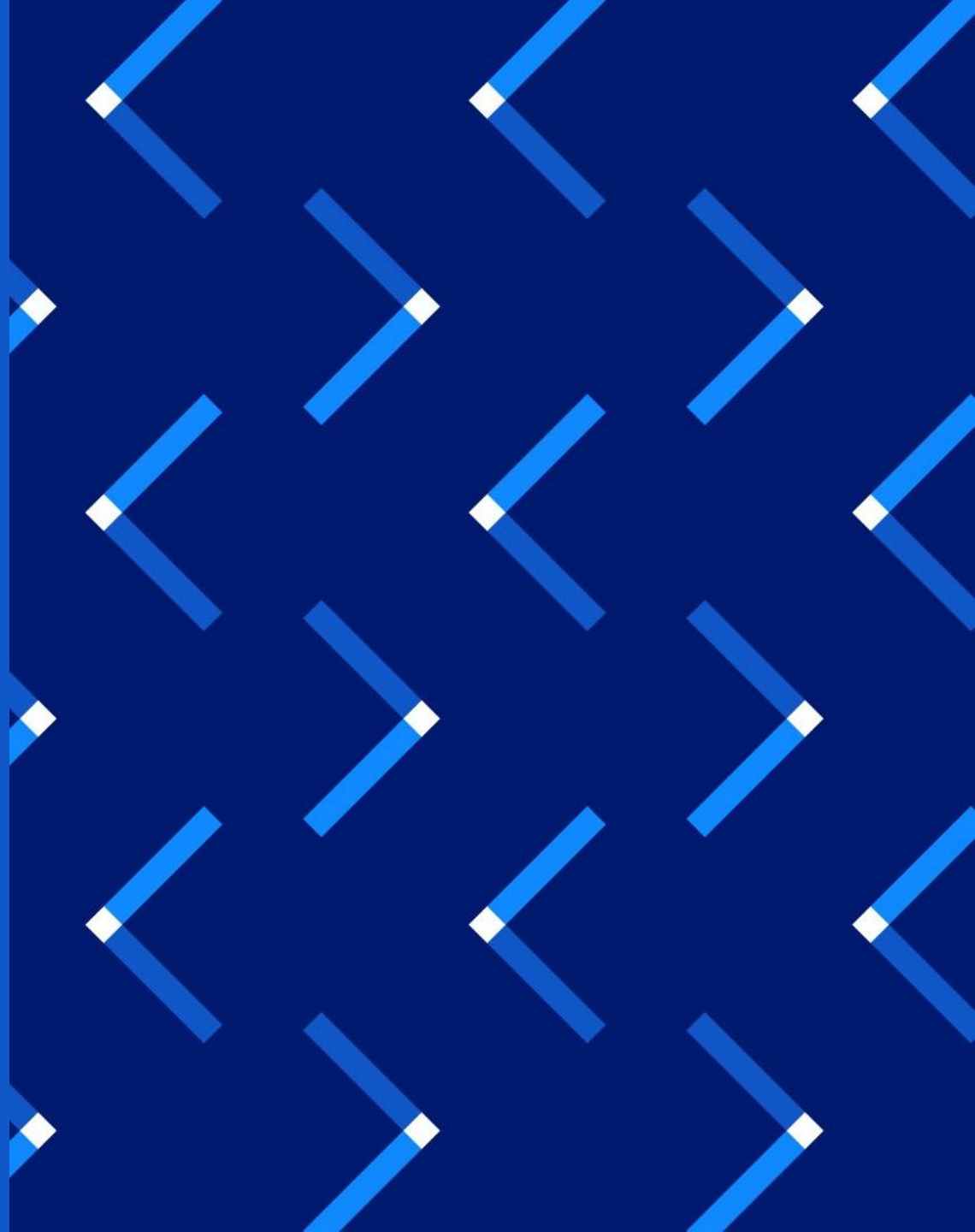
pour la manutention des lingots et des pièces forgées puis usinées

1 ensemble de nouvelles machines d'usinage

225 000 volts de puissance électrique requise pour le raccordement RTE

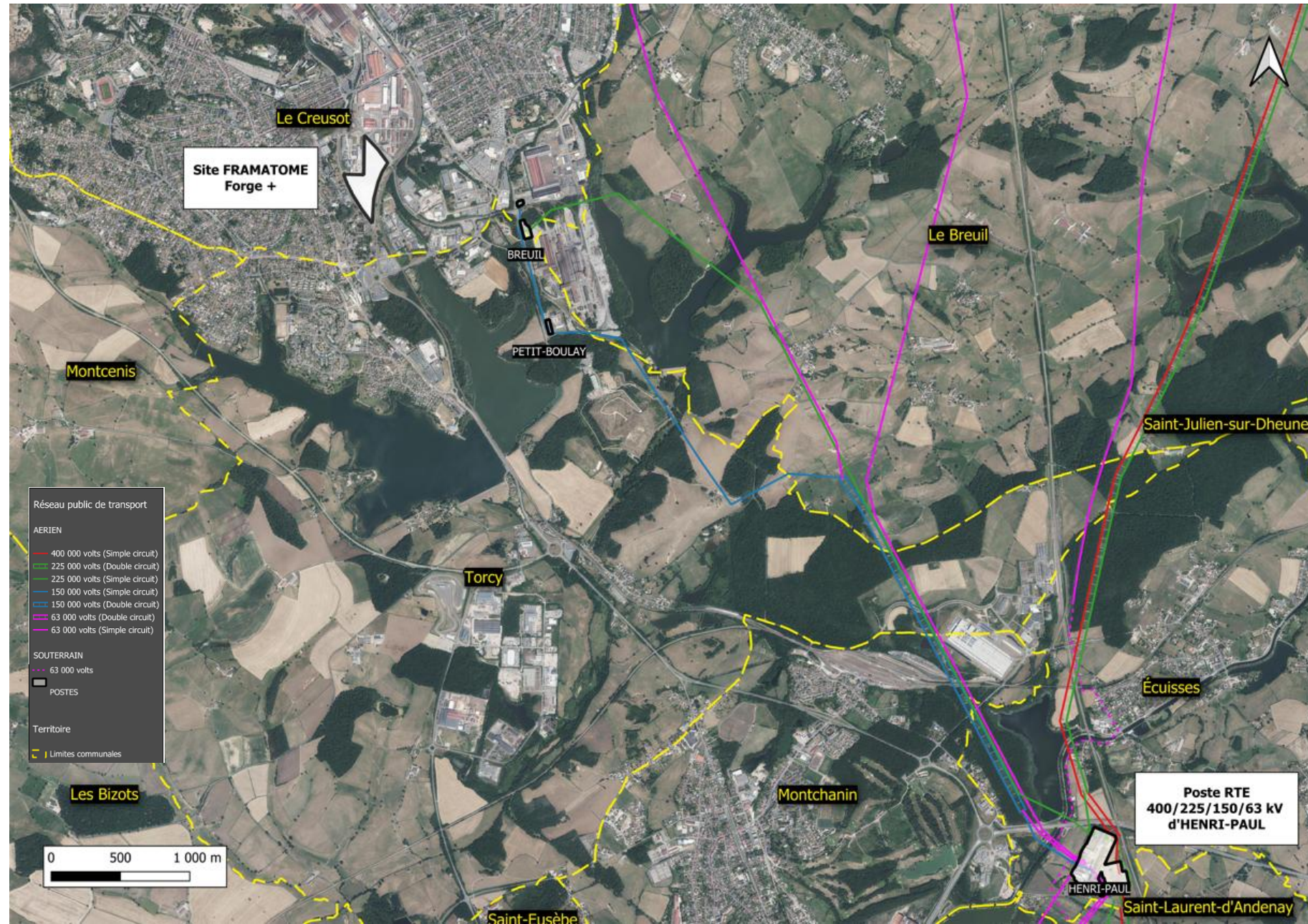
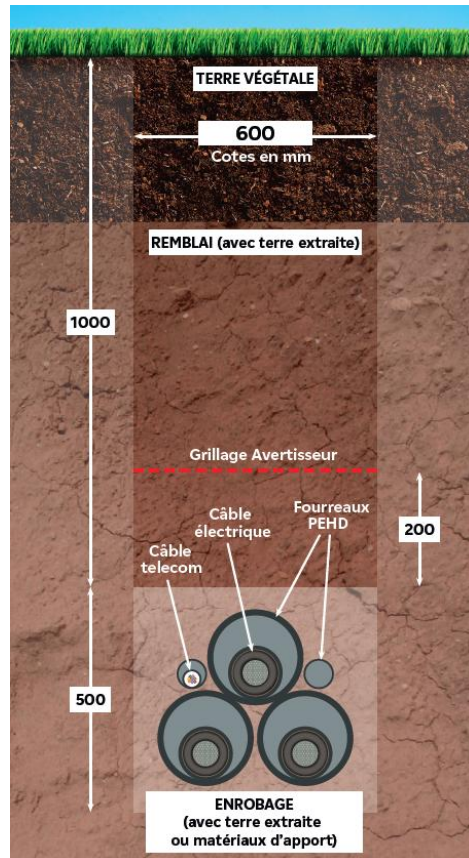


Présentation de RTE et du projet de raccordement électrique

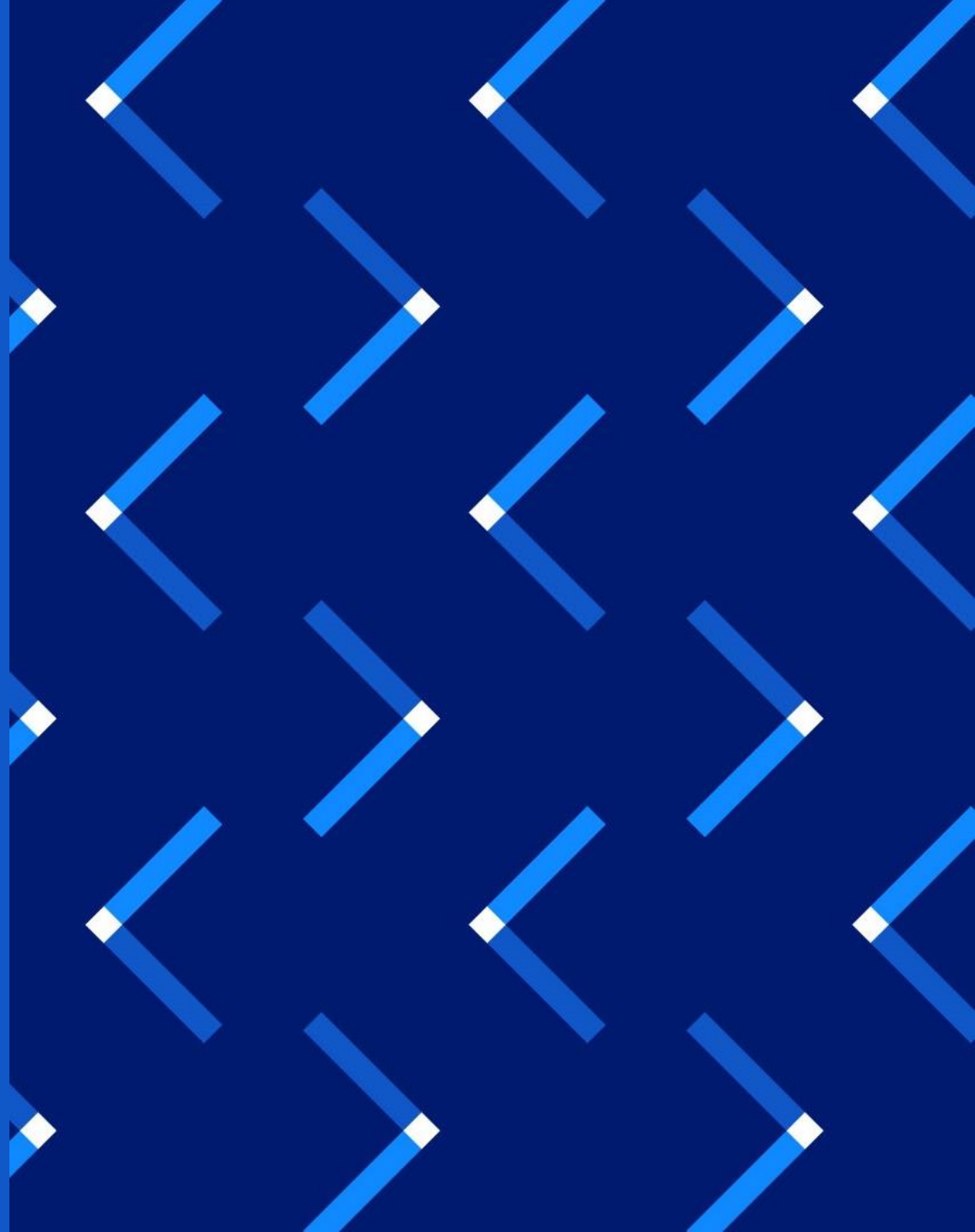


Insertion du projet de raccordement dans le territoire

- Liaison souterraine 225 kV depuis le poste d'HENRI PAUL (Jeanne Rose)
- Longueur du raccordement d'environ 10km



Coût, financement et calendrier prévisionnel du projet



Coût, financement et calendrier prévisionnel

Au stade de la concertation préalable, le coût total du projet Forge+ et de son raccordement électrique s'élève à **579 M€**, entièrement financés par EDF et Framatome

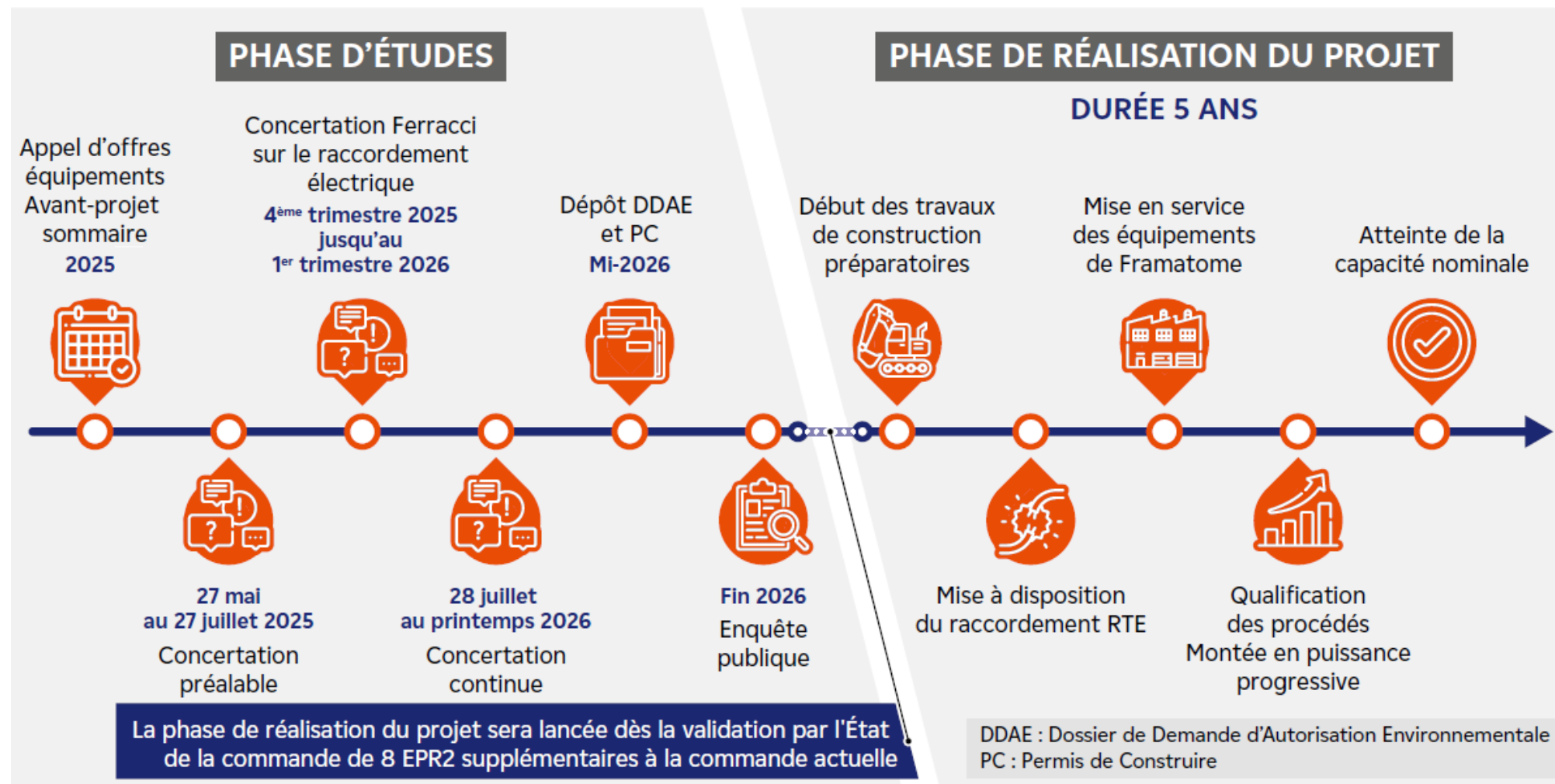
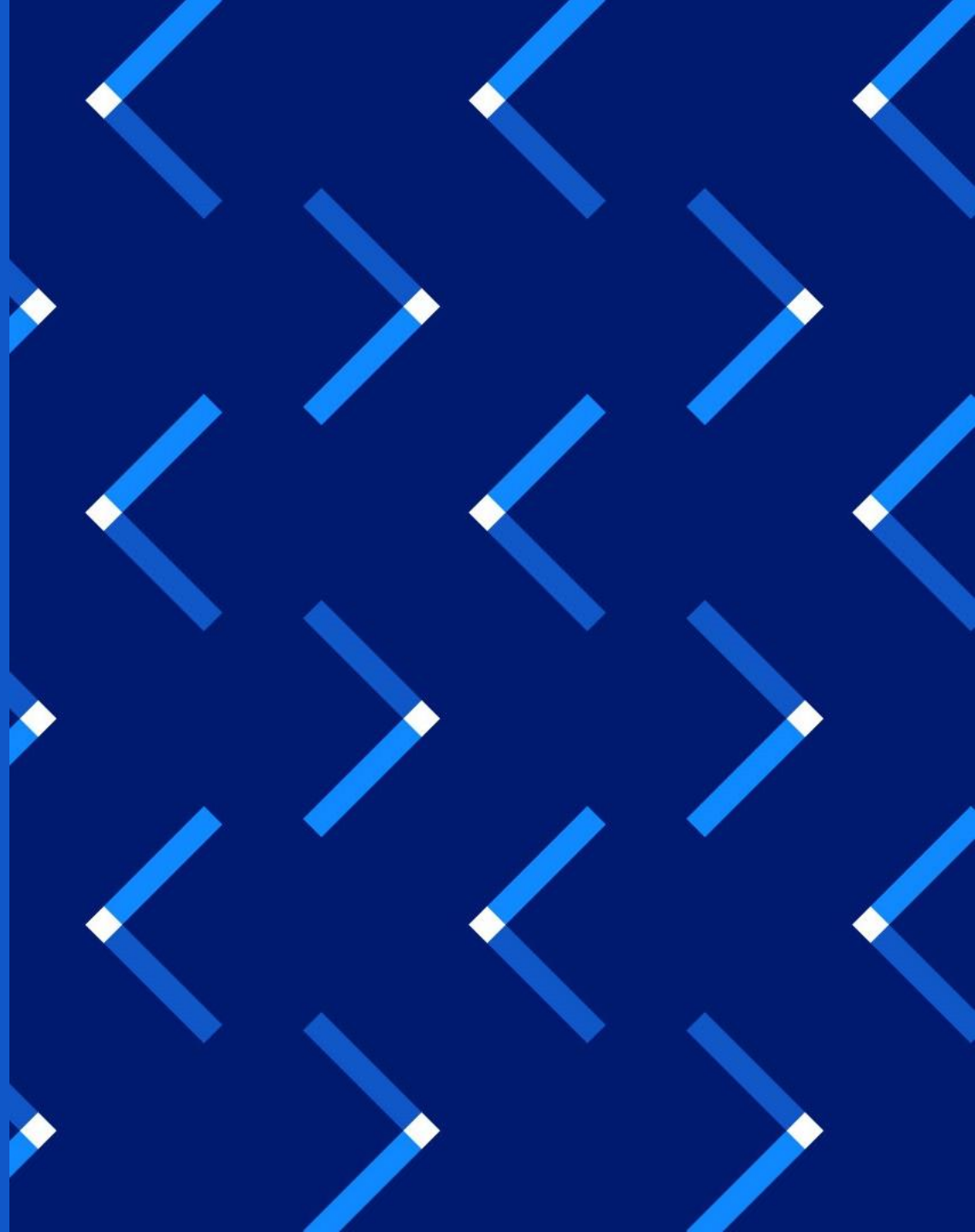
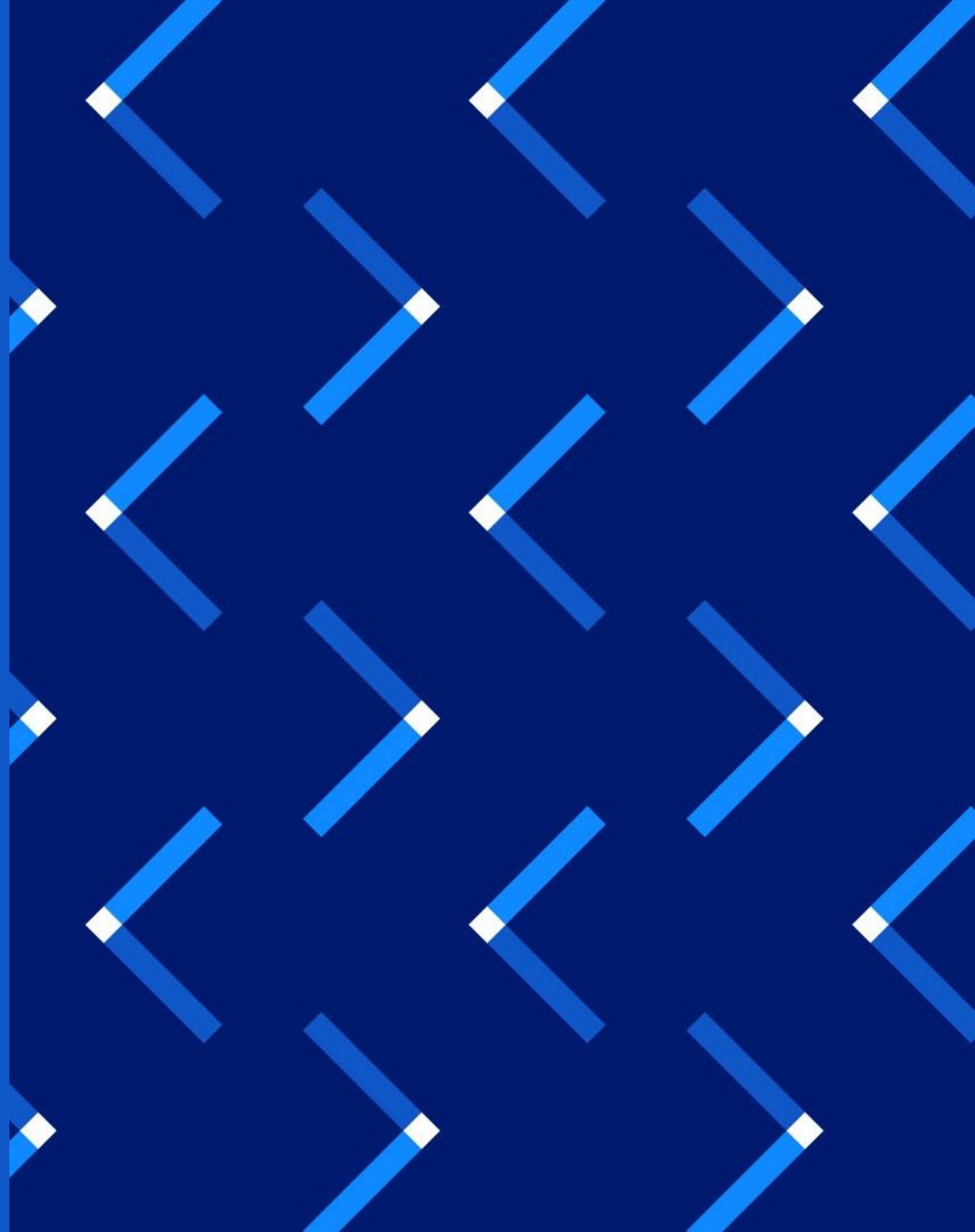


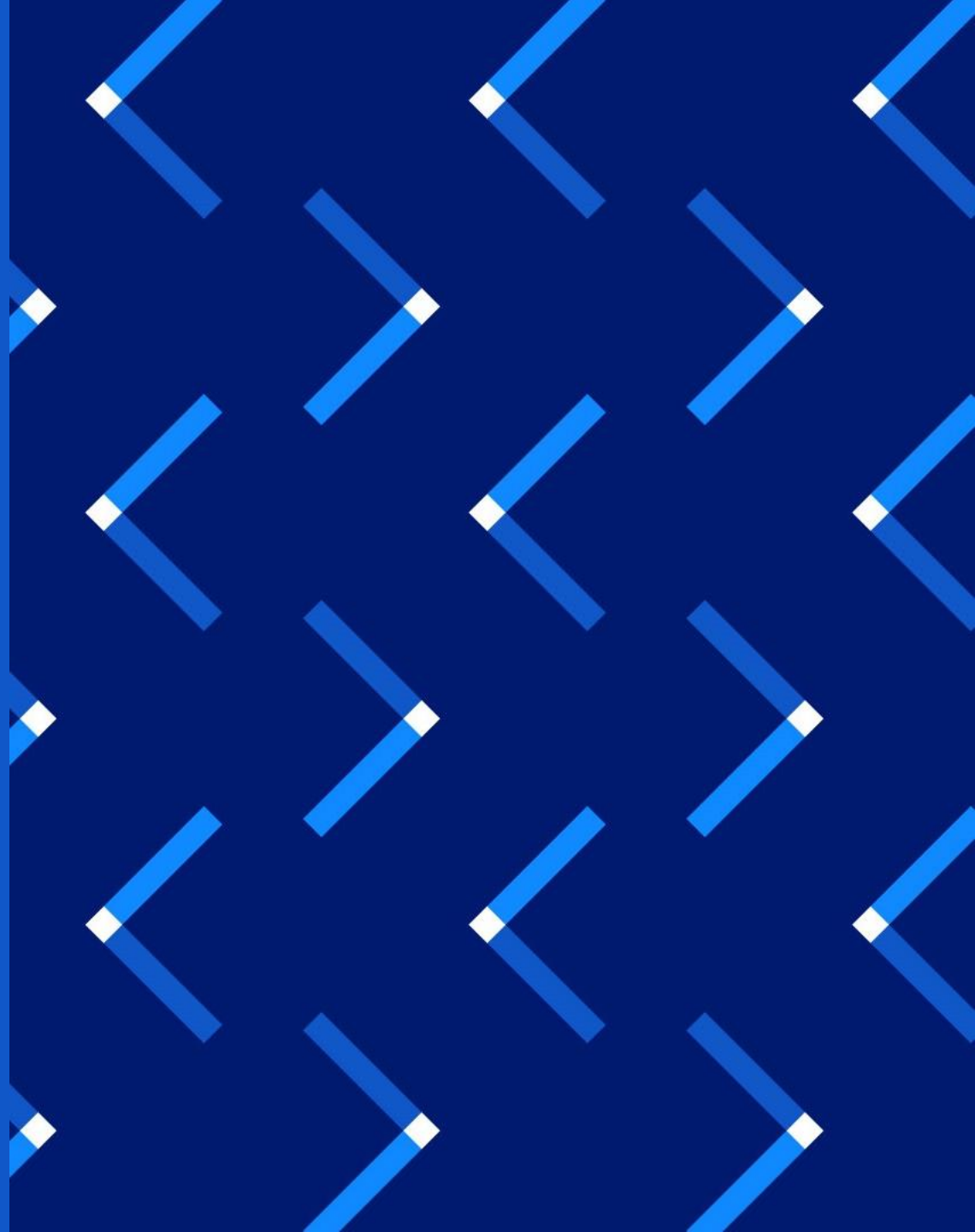
Table ronde



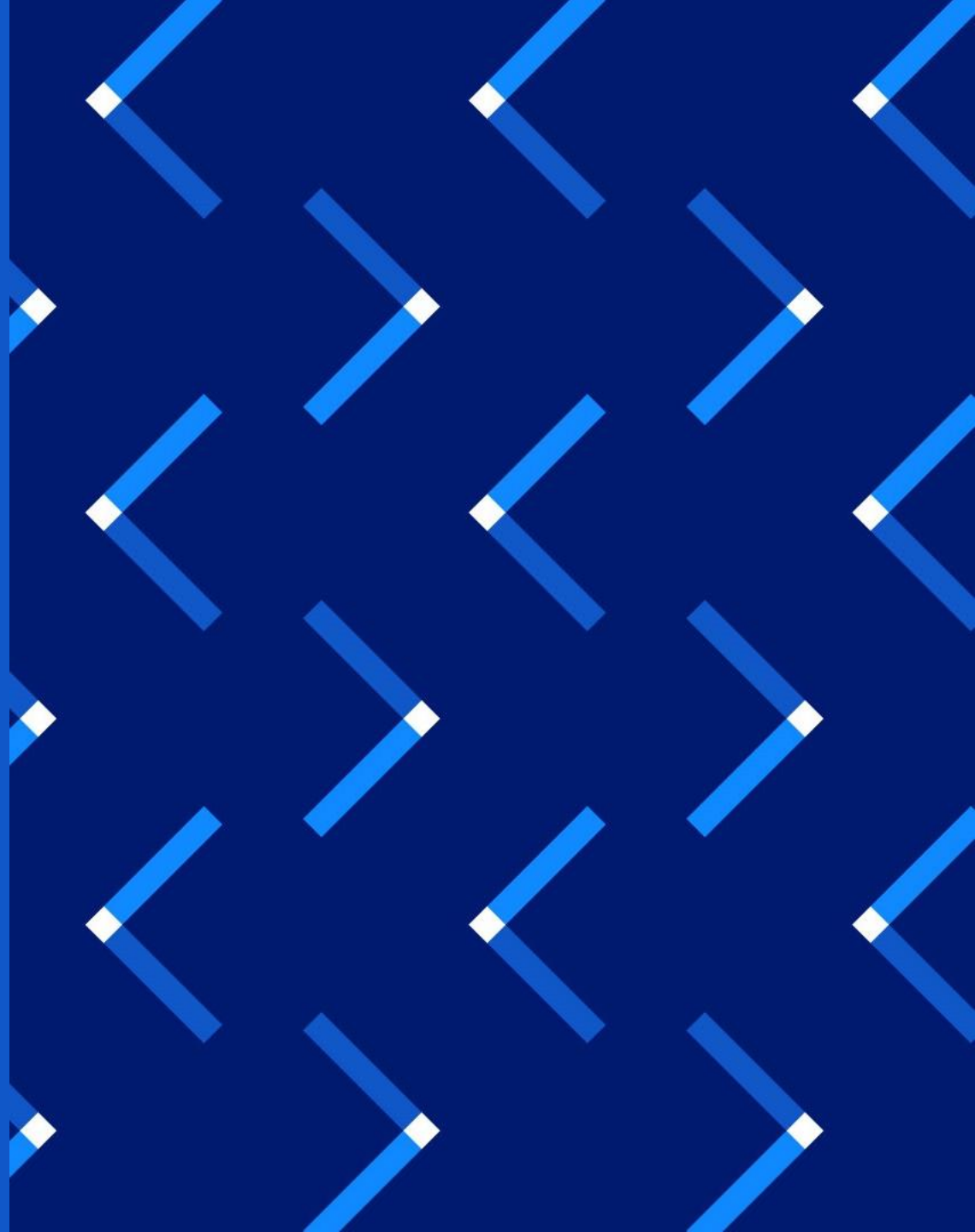
Intervention de la
Communauté urbaine
Creusot-Montceau



Intervention de la
Louis BODIN, étudiant
en alternance,
Framatome Le Creusot



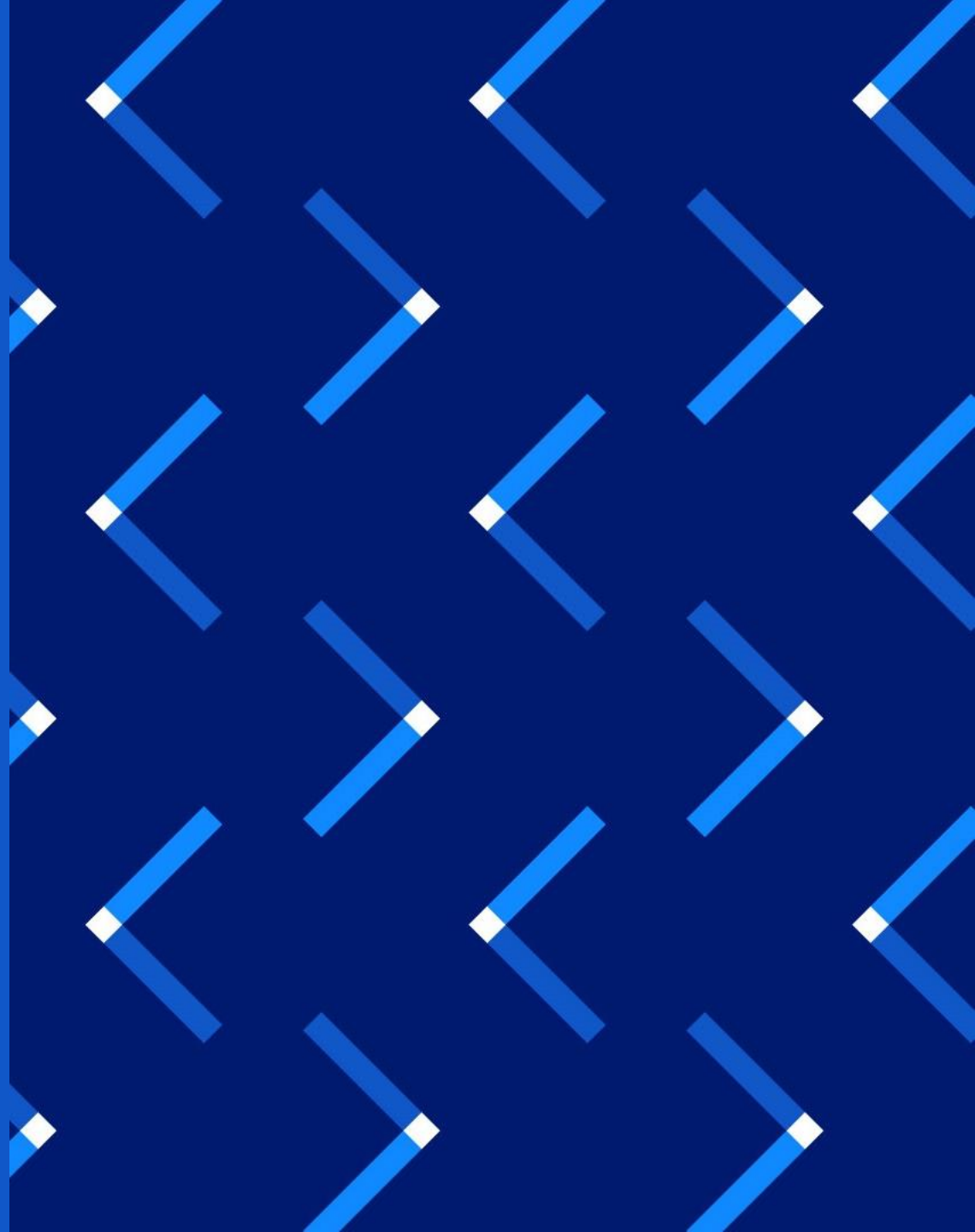
Intervention de la
Caroline GRANIER de
la Fabrique de
l'industrie



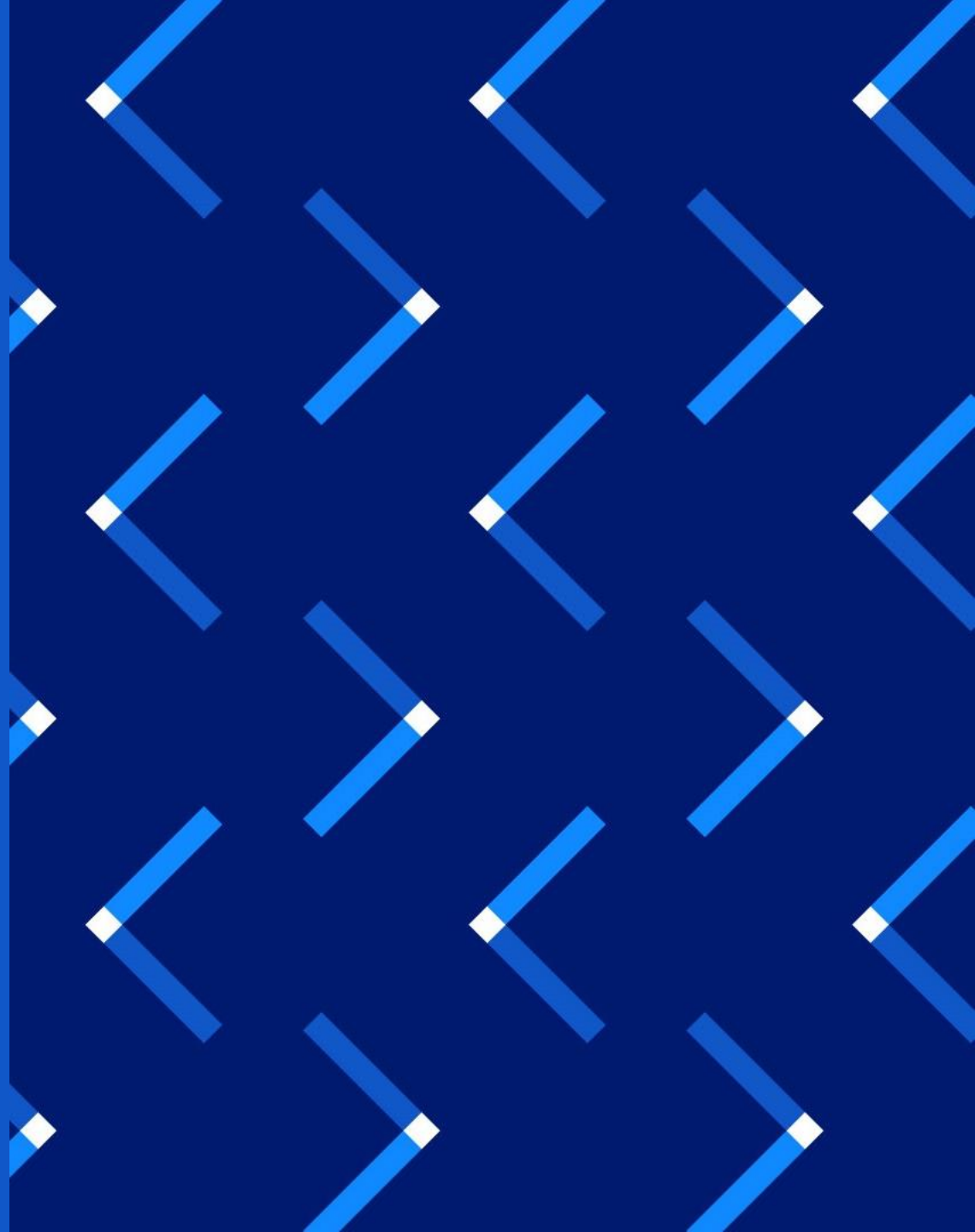
Temps d'échanges

Une question, un avis, une suggestion...

La parole est à vous !



Travail en **sous-groupes**



Les axes de questionnement pour le travail en sous-groupes

- **Si le projet Forge+ se poursuit, quels sont les actions ou les aménagements à prévoir pour rendre le territoire plus attractif ?**

.....

- **Si le projet se poursuit, comment attirer de nouveaux talents et les faire rester au sein de Framatome ?**

.....

- **Si le projet se poursuit, quels sont les besoins et les attentes pour bien informer et faire participer le public tout au long du projet ?**

Les règles du jeu du travail en sous-groupe

Pour commencer : 5 minutes

1. Organisez un tour de table pour faire connaissance et vous présenter en deux mots
2. Prenez collectivement connaissance de la grille de questionnement mise à votre disposition pour structurer vos échanges
3. Désignez un facilitateur qui sera en charge d'organiser les échanges et de faire circuler la parole et de porter la parole du groupe lors du temps de restitution

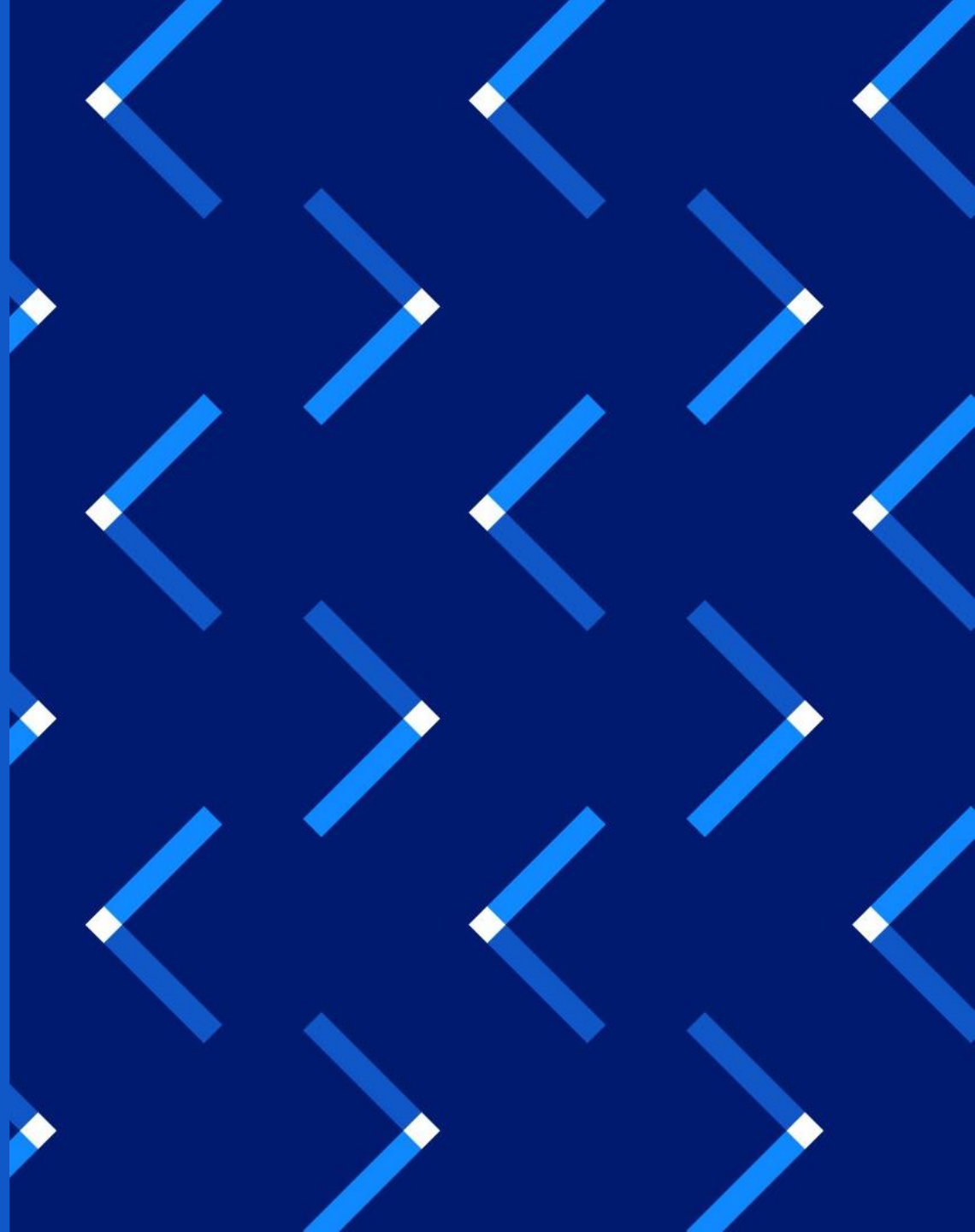
Temps d'échange et de débat : 30 minutes

- Le facilitateur désigné par le groupe veille à ce que la parole circule bien et que chacun puisse s'exprimer
- Vous disposez de post-it et de feuilles pour vous aider à structurer vos contributions
- Le facilitateur prend en note les échanges sur la grille de questionnement qui sera ramassée et dont le contenu sera versé au compte-rendu de la réunion publique

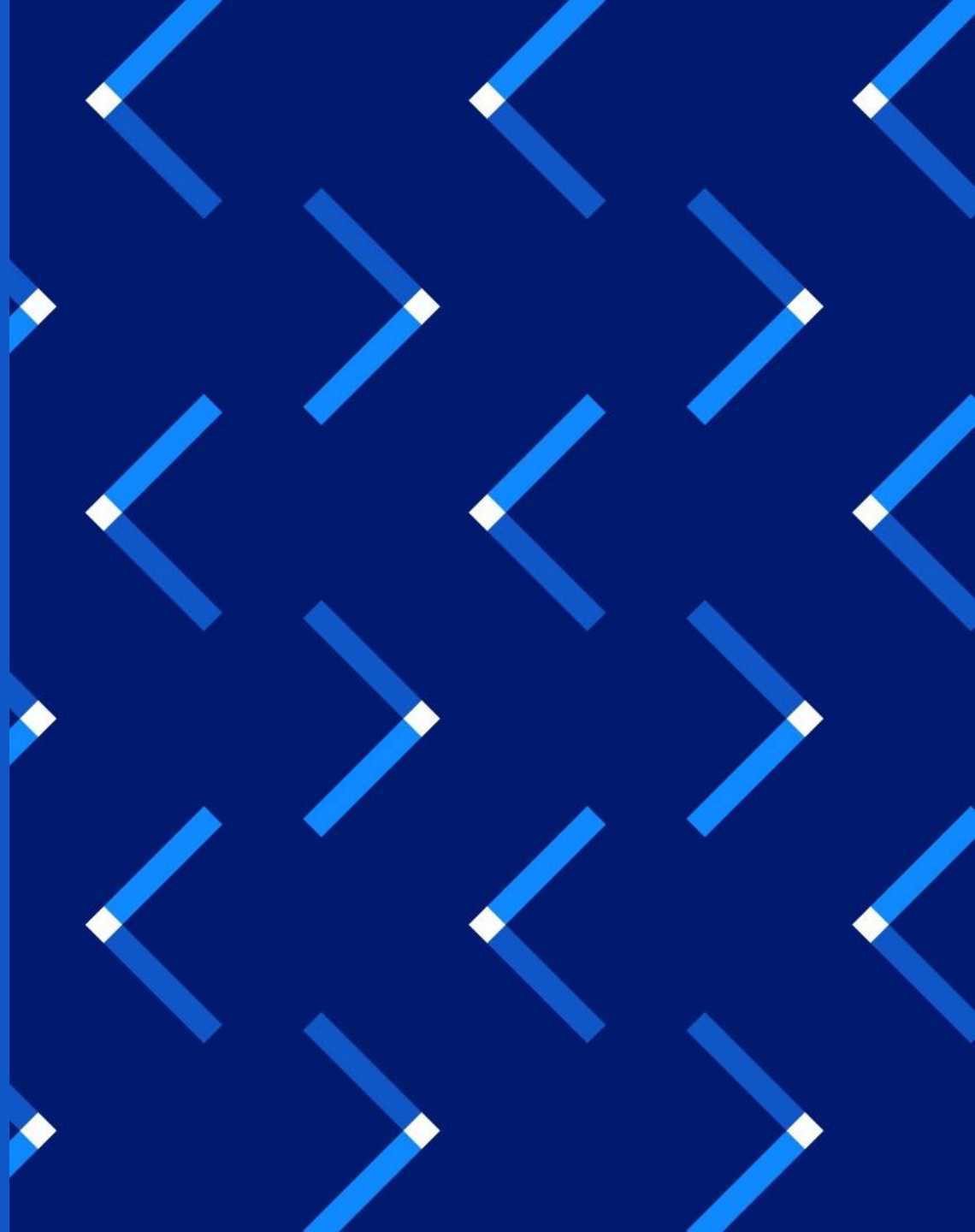
Temps de priorisation des éléments à restituer: 5 minutes

- Sur la base de vos échanges et des éléments renseignés dans la grille de questionnement, vous identifiez collectivement les 2-3 idées principales à partager au reste de la salle lors du temps de restitution en plénière

Restitution du temps de travail en sous-groupes



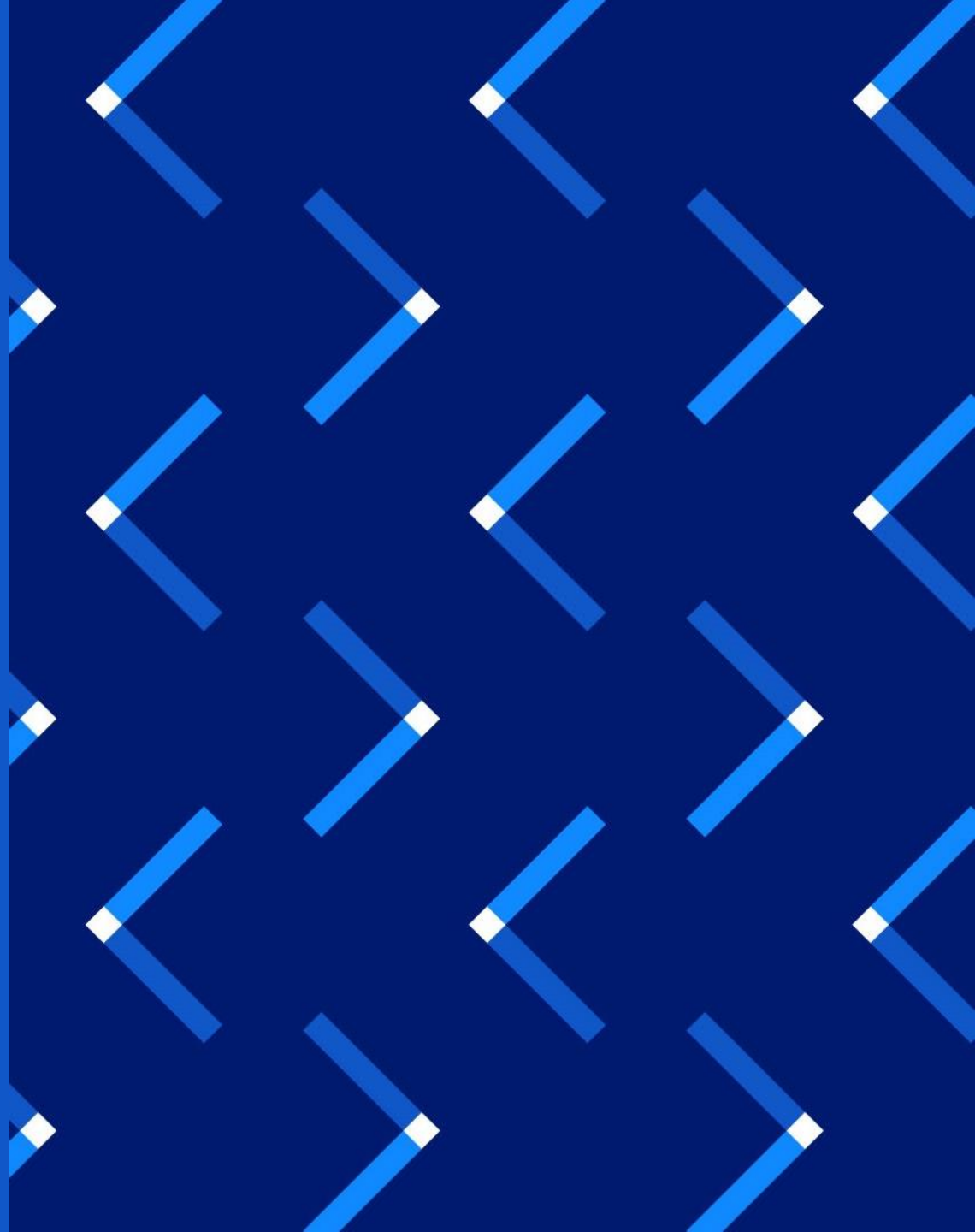
Premiers éléments de réponse



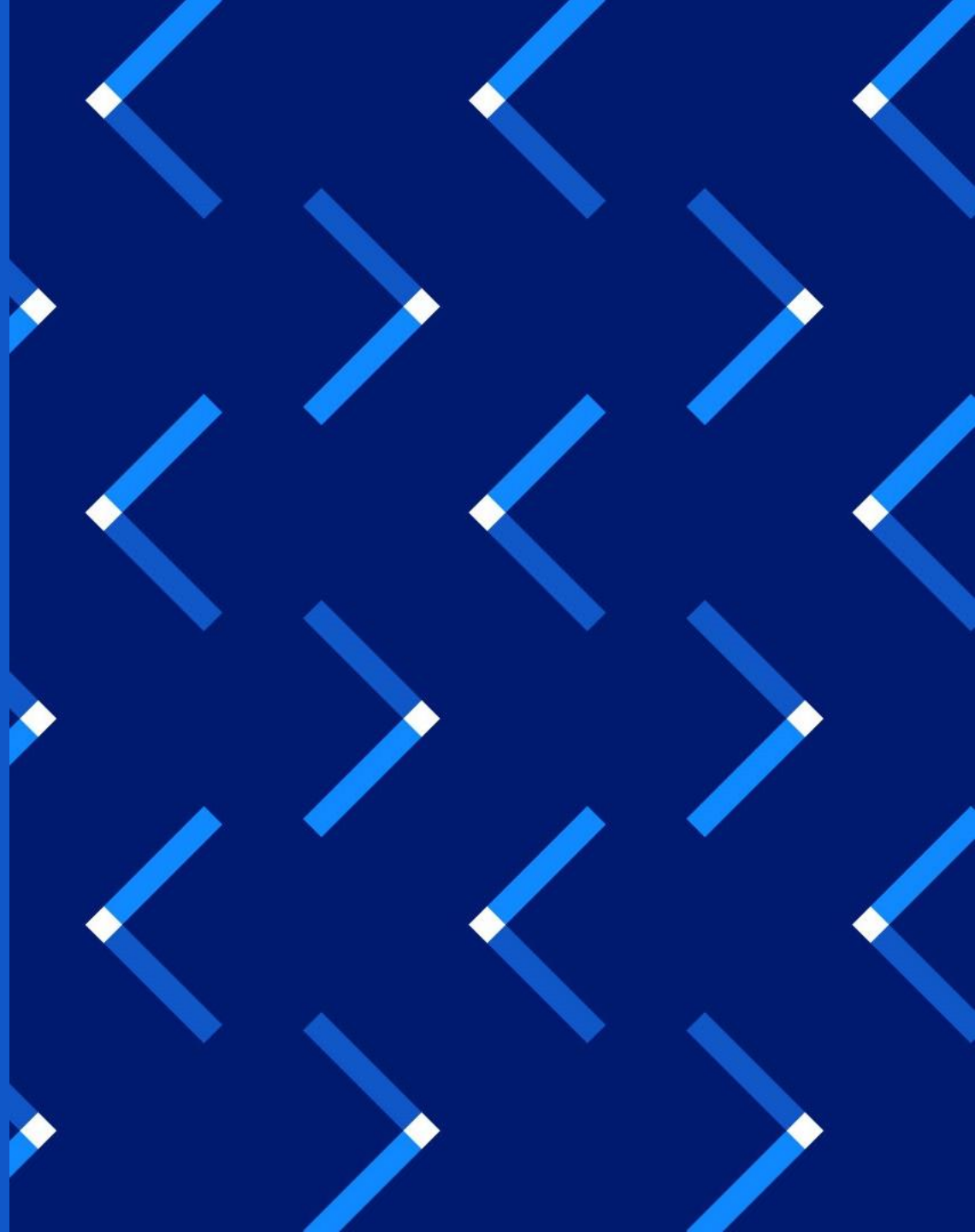
Temps d'échanges

Une question, un avis, une suggestion...

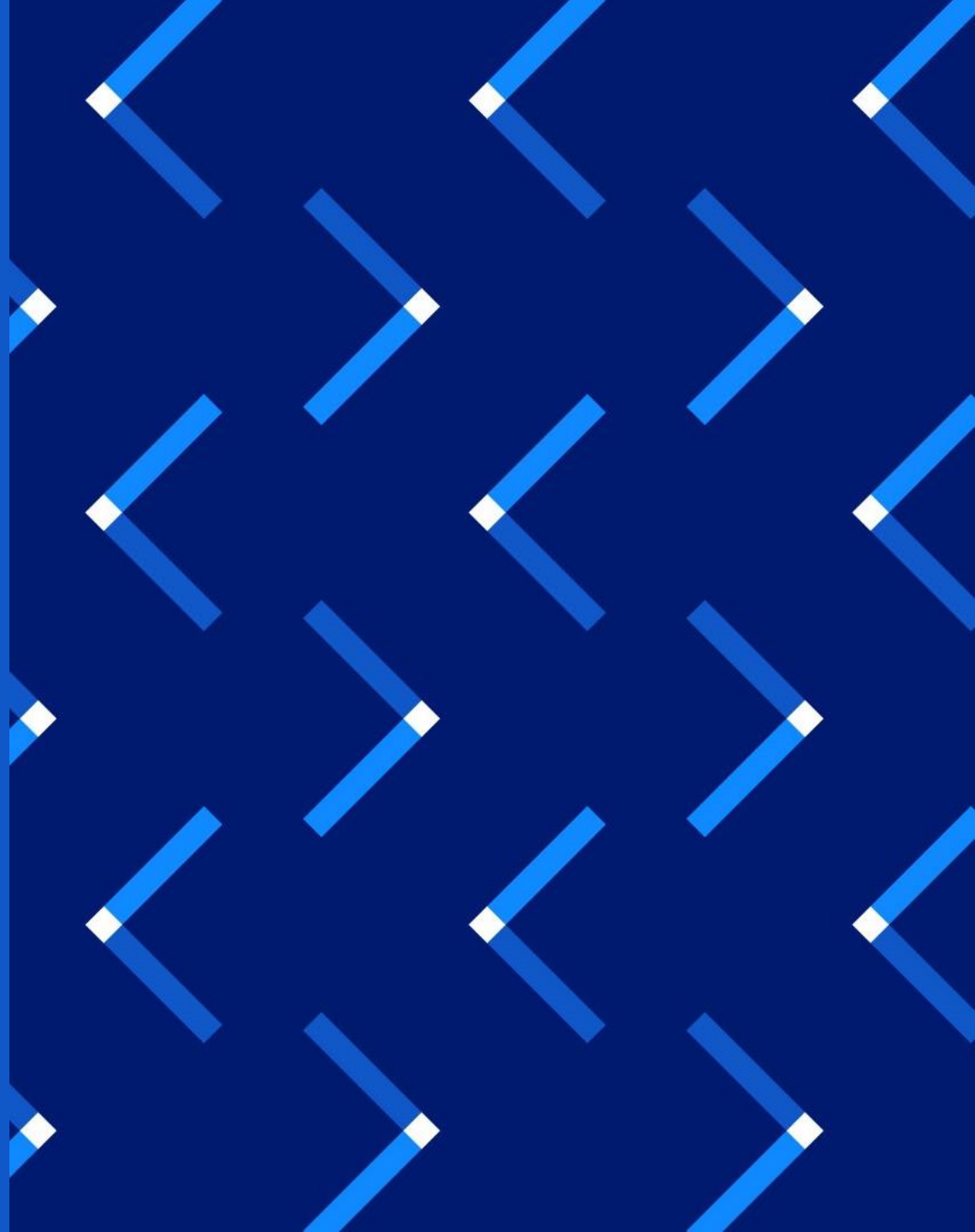
La parole est à vous !



Le point de vue des
**participants à la
concertation**



Le **retour des maitres**
d'ouvrage sur le
déroulement de la
concertation



Premières impressions à chaud des maitres d'ouvrage

- **La concertation préalable, un exercice nouveau pour Framatome**
- **Une démarche qui a permis d'aller à la rencontre et nouer le contact avec une pluralité de publics et d'acteurs du territoire**
- **Des contributions du public très enrichissantes sur des sujets et enjeux variés**
- **Un travail d'analyse des contributions à mener avant de revenir vers le territoire et le public**

Une concertation riche en contributions (1/3)

Pour le projet Forge+ :

- **Sur l'opportunité du projet** : les enjeux de souveraineté énergétique et industrielle, la pertinence du site choisi pour le projet, les alternatives étudiées, les perspectives de relance du nucléaire en France et à l'international, l'articulation entre la relance du nucléaire et le développement des énergies renouvelables, l'impact potentiel d'un changement d'orientation politique, etc.
- **Sur les retombées économiques** : le recours aux entreprises locales, les marchés à venir et la politique d'achat de Framatome, les retombées fiscales pour le territoire, etc.
- **Sur l'environnement urbain** : la gestion du bruit, des vibrations, des émissions atmosphériques, les impacts sur la circulation routière et le stationnement, le dimensionnement et l'aspect architectural des bâtiments, la préservation de la végétation, la végétalisation des bâtiments et du site, etc.
- **Sur l'environnement naturel** : les impacts sur la faune, la flore et la ressource en eau, la gestion des terres polluées, le bilan carbone du projet, la gestion des déchets, les perspectives en matière de compensation, l'optimisation de la consommation d'énergie, etc.

Une concertation riche en contributions (2/3)

Pour le projet Forge+ :

- **Sur la formation et l'emploi :** les métiers en tension et les risques de concurrence pour le recrutement, les besoins en matière de formation, les actions en lien avec les structures de formation existantes, l'inclusion dans le secteur industriel (femmes, personnes éloignées de l'emploi, travailleurs en situation de handicap), etc.
- **Sur l'attractivité du territoire :** les conditions d'accueil des salariés, l'offre de logement et de services (santé, loisir, culture, transport, etc.), la valorisation du patrimoine industriel du Creusot, etc.
- **Sur le fonctionnement de la forge :** les technologies utilisées (four au gaz ou électriques, procédé de fabrication des lingots), les équipements prévus, le stationnement et la restauration des salariés, les impacts sur le fonctionnement de la forge actuelle, etc.
- **Sur le calendrier, le coût du projet :** le financement du projet, son impact sur le coût de l'électricité, la date de mise en service et la prise de décision de faire ou non le projet (Qui ? À quel moment ?), etc.

Une concertation riche en contributions (3/3)

Pour le projet de raccordement électrique :

- **Sur le tracé du raccordement** : une proposition de tracé, l'identification de zone à éviter (cimetière de Torcy, commune de Montchanin, etc.), une proposition d'alternative avec un raccordement au poste de Breuil, etc.
- **Sur les caractéristiques techniques du raccordement** : la puissance du raccordement nécessaire pour alimenter Forge+, le type de travaux pour l'enfouissement de la ligne, les caractéristiques des câbles, la capacité du réseau électrique à alimenter l'ensemble du territoire, etc.
- **Sur l'environnement naturel** : les impacts sur la végétation au dessus de la ligne souterraine, la présence de zones humides sur le territoire, la préservation des ripisylves (berges de l'étang de Torcy), etc.
- **Sur l'environnement humain** : les contraintes liées aux servitudes d'utilité publique, les champs électromagnétiques, etc.

Mot de conclusion

**Merci à toutes et
tous** pour votre
participation

